

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 septembre 2009 A 20 h 30

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. BRUNEAU, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. GARBOWSKI, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD.

Excusés : N. FAUCOND, E. GUILLOU.

Secrétaire de séance : E. BIRET.

Convocation : 28 août 2009



PROJETS EOLIENS

La Société Valorem présente à l'assemblée la méthodologie du chantier de construction des 3 éoliennes de la Société Limouzinière Energie. Actuellement les terrassements sont en cours de réalisation pour les accès aux sites. La phase travaux est prévue pour une durée de six mois environ, les éoliennes seront mises en service au printemps 2010.

Le chantier est interdit au public pour des raisons de sécurité, la société Valréa chargée des travaux proposent d'organiser des visites commentées des travaux (groupe de 25 personnes).

Le parc éolien Compagnie du Vent sera érigé à partir de mars 2010 pour une livraison fin d'année 2010.

RENTRÉE 2009

Madame Gisèle Vaillant, Adjointe aux affaires scolaires, fait le point sur la rentrée scolaire 2009. Les effectifs sont en légère augmentation et se décomposent comme ci-dessous :

- Groupe scolaire Gaston Chaissac : 173 élèves.
- Ecole St Joseph : 149 élèves.
- Restaurant scolaire : 261 inscrits (environ 200 rationnaires).
- Accueil périscolaire : 124 inscrits (entre 25 et 40 enfants).
- Transports scolaires : 187 enfants (primaires : 41, collèges St Philbert : 115, collèges Legé : 2 et Lycée Machecoul : 29).

Au Groupe scolaire Gaston Chaissac, le modulaire a été déplacé pendant les vacances scolaires afin de débiter les travaux d'agrandissement en fin d'année.

L'accueil périscolaire est dirigée par Mademoiselle Marie Pelecq, Sabrina Augereau directrice titulaire étant arrêtée pour congés de maternité.

Transports scolaires : le Conseil Général va équiper les élèves de secondaire de gilets de sécurité. Une réflexion sur les aubettes est également souhaitée.

.../...

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE ANNÉE 2008

Sur proposition de Madame Fabienne Esmangart de Bournonville, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel 2008 présenté par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Grand Lieu pour la gestion du service de l'eau potable 2008.

ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR

Madame le Maire expose au Conseil municipal le projet d'acquisition d'un défibrillateur qui pourrait être mis à disposition du public.

Ce projet est soutenu par une banque locale qui apporte une participation financière à hauteur de 1 000.00 euros pour l'achat et prend en charge une session de formation pour 5 personnes. Le coût d'un appareil posé et installé varie de 2 520.95 € TTC à 2 840.58 € TTC. Le défibrillateur en lui-même coûte 1 554.00 € TTC. L'installation pourrait se situer sur la place Sainte Thérèse (Espace Jean de La Fontaine, Supérette ...). Décision de principe afin de confirmer à notre partenaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition d'un défibrillateur semi automatique et son installation Place Sainte Thérèse.

CARREFOUR DE L'ÉGONNIÈRE

Suite au passage de la commission départementale de sécurité et aux différents contacts pris avec les propriétaires concernés, Madame Fabienne Esmangart de Bournonville propose au Conseil municipal de déclasser le commun de village afin de réaliser un échange avec les époux Chevalier. La commune rétrocédant la parcelle YB n° 86 aux intéressés en contrepartie de la partie de la parcelle YB n° 85 nécessaire à la mise en place de la servitude de visibilité.

Dans le cadre de cet aménagement, la commune fait son affaire des acquisitions foncières, le département prenant en charge les travaux de démolitions et de dégagement du carrefour.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le projet d'échange présenté et demande la mise à l'enquête publique du déclassement du commun du village de l'Egonnière.

PROJET DE MISSION CAUE

Madame le Maire fait part à l'assemblée de contacts pris avec des propriétaires du centre bourg qui envisagent de vendre leurs propriétés. Le devenir de ces biens peut avoir un impact sur le visage futur de l'agglomération, aussi il convient rapidement de connaître les volontés de la commune quant à ces propriétés.

De plus, la réflexion doit aussi englober les aménagements à prévoir Place de l'Eglise, Rue du Commerce, Rue du Stade et Place Henri IV.

Compte tenu de la complexité de ce dossier, le Conseil municipal décide d'engager une mission de réflexion sur le devenir du bourg, sollicite l'intervention du CAUE et désigne un groupe de travail composé de : Marie-Josèphe Dupont, Fabienne Esmangart de B., Richard Nountchongoué, Frédéric Launay, Marc Chiffolleau, Florent Cortet, François Denis et Evelyne Ravaud.

.../...

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Le dossier de permis de construire est en cours d'instruction, la commission d'accessibilité et de sécurité a émis un avis favorable au projet.

Madame le Maire propose de lancer la procédure d'appel d'offres pour les marchés de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de lancer la procédure d'appel d'offres pour les travaux d'extension du Groupe scolaire.

NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Dans le cadre du plan de développement du numérique à l'école, l'OGEC gestionnaire de l'école privée Saint Joseph a été retenue pour une dotation d'équipement d'une classe numérique mobile, l'état subventionne à hauteur de 9 000.00 € l'acquisition du matériel et l'OGEC sollicite une subvention exceptionnelle de la commune à hauteur de 2 500.00 € afin de financer ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, accorde une subvention de 2 500.00 € à l'OGEC de La Limouzinière pour l'acquisition d'une classe numérique mobile.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Les bureaux d'études Techn'am et Atelier 360° ont remis leurs premières esquisses pour l'agrandissement du cimetière. Malgré la forte déclivité existante, la possibilité d'agrandir au sud du cimetière existant offrirait 140 emplacements à terme.

Après étude des esquisses, le Conseil municipal :

- donne son accord sur le principe d'aménagement proposé,
- demande une étude complète pour la réalisation de la première phase en priorité (60 sépultures environ),
- demande que la pente de la voie d'accès soit compatible pour l'accès de véhicules de chantier.

4^{ème} BOUTEILLE D'OR

Madame le Maire fait le point sur la remise de la 4^{ème} Bouteille d'or à La Limouzinière. La cérémonie aura lieu le dimanche 15 novembre prochain. La commune propose l'intronisation de 2 ou 3 candidats Bretvins, Madame Fabienne Esmangart de B. et Monsieur Richard Nountchongoué, adjoints, proposent leurs candidatures qui sont acceptées. Madame le Maire contactera une troisième personne.

GRIPPE A H1N1

Madame le Maire indique que l'affichage des mesures de prévention a été fait dans les bâtiments recevant du public pour sensibiliser la population. D'autre part, un stock de masques et de produits antiseptiques ont été commandés.

.../...

LE PATUREAU

Travaux de la 1ère tranche en cours, terrassement, empierrement, poses des cuves et réseaux eaux usées et pluviales terminés. Les réseaux EDF, France Télécom et eau potable sont en cours.

Commercialisation :

- 19 lots ont fait l'objet d'un compromis chez le notaire.
- 2 lots : rendez-vous pris pour les prochains jours.
- 3 lots restants font l'objet de pré-réservation.

PERSONNEL COMMUNAL

- Madame Anne Boursin est en arrêt maladie depuis début août et jusqu'à fin septembre minimum suite à un accident domestique. Son remplacement est assuré par deux employées à temps non complet : Joëlle Perraud et Marie-Hélène Voyeau.
- Madame Sabrina Augereau est en arrêt depuis le 1er septembre, la direction de l'accueil périscolaire a été confiée plus tôt que prévu à Mademoiselle Marie Pelecq qui devait commencer le 15 septembre.

VIE CULTURELLE

Monsieur Samuel Delaunay présente le programme des journées du patrimoine des 19 et 20 septembre et notamment les expositions prévues à l'Espace Jean de la Fontaine et à l'église sur le patrimoine religieux Limouzin.

ANIMAITONS JEUNES

Monsieur Richard Nountchongoué présente le bilan des animations jeunes de l'été 2009. La fréquentation est en hausse et le panel d'adolescents s'est élargi (tranche d'âge 11/14 ans et jeunes filles). Globalement l'animation d'été a été bien suivie et les activités correspondaient aux besoins.

Monsieur Richard Nountchongoué indique que la commission va réfléchir sur le sujet et également sur le projet de terrain multisports.

PRODUCTEURS DE LAIT

Monsieur Marc Bruneau informe l'assemblée des difficultés rencontrées par les producteurs de lait. La situation des exploitations est dégradée au niveau de la trésorerie et la grève du lait va sans doute se mettre en place.

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 12 OCTOBRE 2009 à 20 H 30**